



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation de Maintient et d'Actualisation des Compétences en vue du renouvellement de l'habilitation électrique de type « B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai » pour personnel électricien. NF C18-510

- Objectif :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître les dangers de l'électricité
 - Être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.
- Public / Prérequis:** Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
- Référence :** Norme NF C 18-510
- Durée :** 10 heures de face à face pédagogique
- Validation :** Attestation de stage avec avis après formation.
- Documentation remise :** Livret stagiaire
- Matériel pédagogique mis en œuvre :**

Partie théorique	Partie pratique
<ul style="list-style-type: none">• Ordinateur + vidéo projecteur• Diaporama, photos et film• Matériel de démonstration	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation des installations de l'entreprise• Matériel électrique de démonstration



Programme de formation :

Séquence	Programme
Ouverture de stage	Ouverture de la formation
	Présentation formateur, formation, organisme, stagiaires
Module recyclage N°4	Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
	Les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, etc.).
	Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION d'ORDRE ELECTRIQUE (analyse des risques, CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE, équipements de protection, etc.).
	Les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
	Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
	Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.
	Les opérations de la CONSIGNATION et les documents associés.
	Les documents applicables dans le cadre des OPERATIONS (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
	• Les mesures de prévention à observer lors d'une OPERATION.
	Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
La conduite à tenir en cas d'accident corporel.	
La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique	
Travaux pratiques	Divers opération pratiques
Evaluation	Evaluation des connaissances théoriques et pratiques acquises
	Evaluation de la formation
Clôture de stage	Bilan de la formation